

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES PORTEURS :

- (i) des Titres LCL Escapade AV (Juillet 2020) émis par LCL Emissions et garantis par LCL dans le cadre du Programme d'Emission de Titres de 10.000.000.000 d'euros de LCL Emissions (ISIN : FR0013512100) ; et

- (ii) des Titres LCL Phoenix GF 2020 émis par LCL Emissions et garantis par LCL dans le cadre du Programme d'Emission de Titres de 10.000.000.000 d'euros de LCL Emissions (ISIN : FR0013519428)

LCL Emissions

société anonyme au capital de 2 225 008 euros
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 234 940

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES PORTEURS

Paris, le 2 Juillet 2021

Les porteurs des Titres LCL Escapade AV (Juillet 2020) (ISIN : FR0013512100) et des Titres LCL Phoenix GF 2020 (ISIN : FR0013519428) émis par LCL Emissions et garantis par LCL dans le cadre du Programme d'Emission de Titres de 10.000.000.000 d'euros de LCL Emissions sont informés par la présente qu'en raison d'une erreur, le prospectus de base ayant reçu le numéro d'approbation 20-322 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 7 juillet 2020 (le « Prospectus de Base »), est modifié comme suit :

Dans la section « *Facteurs de Risque* », à la Section 1. « Facteurs de risque liés à l'Emetteur », paragraphe 1.1 « *Risques inhérents à l'activité de l'Emetteur* », le troisième et dernier paragraphe au sein des *Risques de non-conformité et juridiques*, en page 14 du Prospectus de Base est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :

« Au 31 décembre 2019, les actifs pondérés en fonction des risques opérationnels et des risques connexes s'élevaient à ~~21~~ 0.5 millions d'euros »

Toutes les autres stipulations du Prospectus de Base sont inchangées à la date du Prospectus de Base.

Ce communiqué est soumis au droit français.

LCL Emissions